

Le Mas de Rousselonge

Fiches actions ciblées



Louisa Jones, propriétaire du Mas de Rousselonge, et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes ont signé en 2021 une Obligation Réelle Environnementale (ORE).



L'équipe Ardèche du Conservatoire a travaillé en 2019 et 2020 avec Louisa Jones pour dresser un premier diagnostic du Mas de Rousselonge et faire ressortir les principaux enjeux écologiques et fonctionnels du site, et proposer des pistes d'actions pour sa gestion future.

Le document qui a été produit en février 2020 correspond donc à un premier diagnostic du site et a permis de poser les bases d'une stratégie de gestion, traduction concrète de l'ORE.

Le présent document précise 3 fiches actions proposées pour le Mas de Rousselonge : la gestion des milieux ouverts herbacés, la gestion de la population d'écrevisse et la gestion des bassins en eau.



Mas de Rousselonge



Limites du site

Réalisation CEN Rhône-Alpes, 2020 / Scan25 IGN 2020



Rappel du bilan des enjeux et stratégie de gestion

Enjeux	Facteurs d'influence	Stratégie de gestion	Pistes d'actions
Une mosaïque de milieux naturels, une grande diversité floristique et des espèces animales et végétales à enjeux Une portion de cours d'eau permanente hébergeant une population d'écrevisses à pattes blanches Une forêt en développement et en maturation Une très grande diversité d'espèces végétales, spontanées et plantées	Très peu d'entretien des milieux naturels (toiletage) La présence d'espèces exotiques envahissantes Pas de coupes sylvicoles dans la forêt Manque de connaissances	Améliorer les connaissances naturalistes et de fonctionnement écologique du site Aboutir à un plan de gestion des milieux naturels et de la biodiversité Poursuivre l'entretien actuel des milieux (avant de mener des actions ciblées par le futur pdg) Maintenir, gérer, restaurer des milieux naturels riches en biodiversité sans exclusion des espèces selon leur origine (mais plutôt pour répondre à un comportement éventuel envahissant et menaçant par rapport au reste)	Mener des compléments d'inventaires sur la flore et la faune (champignons, lichens, insectes, oiseaux, chauves-souris) Améliorer les connaissances de la forêt (chênaie et pinède, avec étude génétique pin de salzmann) Elaborer un plan de gestion des milieux naturels Apporter des conseils à Louisa dans l'entretien des milieux du domaine Favoriser la diversité des milieux et des espèces sur le Mas de Rousselonge (poursuite du travail de Louisa)
		Maintenir un cours d'eau de qualité et une population d'écrevisse en bon état de conservation	Maintenir hors de portée les espèces exotiques et leurs champignons (sensibilisation propriétaires) Préserver les sources en rive droite du cours d'eau (alimentation en eau, lien écrevisse) Suivi de la population (vigie et amélioration fonctionnement et paramètres milieux) Etat des lieux des populations d'écrevisses sur le bassin du Salindres
		Maintenir des points d'eau fonctionnels et riches en biodiversité	Mettre en place des actions d'entretien et de gestion adaptés des points d'eau (pérennité arrivée d'eau, entretien bassins,...)
		Préserver des milieux ouverts (prairies, pelouses) fonctionnels et riches en biodiversité Préserve la mosaïque de milieux	Favoriser une fauche adaptée (tardive, secteurs ciblés) des milieux ouverts Favoriser une gestion adaptée de la lisière entre la forêt en partie basse et les milieux ouverts des terrasses Conserver les landes au sein de la pinède (en haut de colline)
		Maintenir une forêt en libre évolution	Ne pas intervenir dans la forêt sur la partie basse (pas de coupes sylvicoles, conserver les bois morts, laisser évoluer)

Un potentiel agricole, un espace support à la mise en œuvre de systèmes de productions agricoles alternatifs	Contraintes d'accès, d'agencement (terrasses) Système d'irrigation développé Présence de bassins, potager, verger Principes alternatifs	Favoriser une agriculture intégrée aux composantes des lieux et aux bénéfices de la vie du domaine	Mener une réflexion sur le développement d'un projet agricole respectueux des lieux et des principes "humaniste et respect du vivant", avec l'adoption de pratiques agro-écologiques (biodynamie, permaculture, agroforesterie, etc.) pour toute intervention productive Favoriser des oliviers et autres fruitiers en bon état : recherche d'une solution de gestion pérenne Initier une vigne et un verger de fruitiers diversifiés et de variétés locales avec gestion pérenne
Patrimoine bâti & Système de gestion de l'eau	Domaine bâti identitaire et remarquable Aménagements annexes (piscine, salle d'accueil, panneaux solaires,...) Système développé de gestion de l'eau (citernes, bassins, réseaux...) Contraintes d'entretien	Préserver, gérer et faire vivre les patrimoines bâtis en conciliant respect du paysage, de la biodiversité, de l'héritage architectural et les innovations qui répondent aux modes de vie actuels dans la philosophie de l'éco-construction Assurer l'entretien et la maintenance du domaine bâti et du système de gestion d'eau pour éviter sa dégradation, pour qu'il serve à l'activité de résidence et à des projets agricoles/jardins, pour assurer autant que possible l'autonomie du domaine en eau	Mener une réflexion autour d'un modèle économique viable pour le fonctionnement et l'entretien des bâtiments Rendre fonctionnel et entretenir le système de gestion de l'eau de Rousselonge
Un domaine "vivant", lieu de résidence professionnelle bénévole et d'échanges (multi-thématiques, chercheurs et créateurs divers et variés) Une diversité des vocations sur le Mas de Rousselonge Recours à des énergies renouvelables et locales avec le souci d'éviter tout gaspillage ou suréquipement coûteux	Un réseau lié au carnet d'adresse Louisa Une animation Louisa Des bâtis accueillant nécessitant un entretien régulier	Faire vivre le domaine autour des résidences socioculturelles et environnementales tout en recherchant l'équilibre entre les différentes vocations du domaine Assurer un fonctionnement pérenne et viable du domaine	Continuer à organiser des résidences socioculturelles et environnementales Mener une réflexion autour d'un modèle économique viable pour le fonctionnement et la gestion du domaine Renforcer les partenariats des structures interférant sur le domaine Entretien de manière adaptée (gestion douce) le réseau de sentiers permettant de découvrir les milieux du Mas de Rousselonge

Action 1 – Gestion des milieux ouverts herbacés

Objectifs de l'action

- Préserver des milieux ouverts (prairies, pelouses) fonctionnels et riches en biodiversité
- Préserver la mosaïque de milieux
- Maintenir les stations floristiques et faunistiques remarquables (actuellement connus : Orchis de Provence, Serapias lingua, Diane)

Indicateurs d'évaluation de l'objectif :

Surfaces et % des milieux ouverts herbacés

Typicité des milieux ouverts

Présence des espèces floristiques et faunistiques

Descriptif de l'action

- Fauche annuelle tardive (à l'automne) des milieux prairiaux des terrasses (avec si possible exportation de la matière sèche)
- Pour l'entretien des cheminements : éviter les stations d'espèces (orchis, sérapias, aristoloche...), limiter l'emprise des largeurs de cheminement
- Limiter au minimum les autres actions de fauche, et dans le cas échéant, les étaler dans le temps (fauche différenciée)
- Veille globale du site sur la dynamique des espèces exotiques invasives
- Contenir les rejets et semis de certaines espèces ligneuses ayant un fort pouvoir de colonisation (en priorité mimosa argenté, ailante, laurier tin), en favorisant l'arrachage
- Coupe sélective (bucheronnage) des ligneux (pins notamment) au niveau des landes au sein de la pinède en haut de colline
- Contenir la dynamique de végétation ligneuse pour maintenir la lisière entre la forêt en partie basse et les milieux ouverts herbacés des terrasses

Surfaces concernées : Environ 3 ha

Période d'intervention :

Pour la fauche, en automne

Pour arrachage des ligneux invasifs, fin été

Opérations associées :

Inventaires naturalistes

Intervenants :

Jardinier, paysagiste, naturalistes

Objectifs de l'action

- Maintenir une population d'écrevisse viable en bon état de conservation

Indicateurs d'évaluation de l'objectif :

Population stable et/ou en progression

Linéaire colonisé stable et/ou en progression

Descriptif de l'action

Pas d'actions de gestion particulière au niveau des milieux naturels mais plus des recommandations vis-à-vis de l'enjeu et la fragilité de l'espèce au sein du cours d'eau

- Réaliser le suivi annuel ou bi-annuel de la population par prospections visuelles préférentiellement conduites de nuit avec une lampe et estimation du nombre d'individus et du linéaire colonisé, et de la présence ou non des écrevisses exotiques.
- Préserver la ripisylve présente et l'ensemble des arbres rivulaires avec ses formations racinaires (protection et nourriture pour l'écrevisse), conserver tous les aulnes glutineux présents le long du cours d'eau
- Si possible, établir l'état des lieux des populations d'écrevisses sur le bassin du Salindres et limite de répartition du barbeau méridional sur le ruisseau de Rousselonge

Préconisations

- Ne pas communiquer autour de la présence de cette espèce dans le cours d'eau
- Ne pas promouvoir la baignade dans le cours d'eau (problème de piétinement, de pollutions)
- Ne pas capter d'eau dans le cours d'eau, les sources et les écoulements alimentant le cours d'eau (et notamment les sources en rive droite du cours d'eau au droit de la propriété du mas de Rousselonge)
- Si pénétration dans le cours, s'assurer d'avoir des équipements propres et désinfectés afin de maintenir hors de portée les espèces exotiques et leurs champignons
- Eventuellement sensibiliser les propriétaires voisins aux consignes de vigilance par rapport à la présence de cette espèce à enjeu
- Ne pas installer d'ouvrage ou tout aménagement au sein du cours d'eau

Surfaces concernées : linéaire du ruisseau du ravin de Rousselonge, bassin du Salindres

Période d'intervention : pour le suivi de la population – en été (juillet, août, septembre)

Opérations associées :

Maintenir un cours d'eau de qualité et une ripisylve le long du cours d'eau

Assurer la transmission des données concernant cette espèce à la fédération de pêche et l'OFB dans le cadre de la stratégie départementale écrevisses

Intervenants :

Fédération de pêche, OFB, EPTB Ardèche, Cen

Un rapport spécifique a été élaboré pour les bassins, dressant un diagnostic précis des points d'eau/bassins ainsi que les actions d'entretien et de gestion adaptés par bassins – cf. annexe.

Objectifs de l'action

- Limiter l'envasement des bassins
- Limiter la fermeture des bassins
- Maintenir une bonne qualité d'eau
- Maintenir des zones d'eau libre

Indicateurs d'évaluation de l'objectif :

Points d'eau fonctionnels et riches en biodiversité

Description de l'action

- Curer les bassins par moitié à l'aide d'une épuisette
- Retirer la moitié de la végétation des rives
- Retirer le plus possible de lentilles

Recommandations complémentaires

- Pour le curage : éviter certaines parties des bassins (pas d'intervention sur la totalité la même année)
- Laisser la matière curée à proximité des bassins pour le déplacement des insectes
- Consulter Louisa avant toute intervention, en particulier concernant la coupe de la végétation
- A effectuer lorsque le dépôt vaseux dépasse les 20 cm d'épaisseur

Surfaces concernées : Points d'eau/bassins de Rousselonge

Période d'intervention : Effectuer ce travail d'octobre à janvier (hors des périodes de sensibilité en particulier pour la reproduction des amphibiens)

Opérations associées

Enlèvement des lentilles: de manière plus régulière que le reste de l'entretien: dès que ces dernières recouvrent plus de la moitié de la surface des bassins

Intervenants

Jardinier, paysagiste, bénévoles en séjour à Rousselonge



*Rédaction
Equipe Ardèche du Cen Rhône-Alpes*

Le Mas de Rousselonge

Fiches actions ciblées

programme réalisé avec le soutien de



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Louisa Jones



Conservatoire
d'espaces naturels
Rhône-Alpes

